

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Un document troublant : L'ancien ministre Kuhlmann affirme que notre « délicate étourderie » et l'action de « nos bolchevistes » permettront une prochaine revanche allemande. Clemenceau et Foch sauront ruiner l'espoir du boche ! — Les Allemands ne meurent pas de faim.

L'Echo de Paris publie une lettre particulièrement troublante de M. de Kuhlmann, qui était ministre des Affaires Étrangères à Berlin au moment de la signature du traité de Brest-Litovsk.

Cette lettre a été censurée dans son début. Pourtant, Anastasie a permis l'impression de la fin. Et cette fin suffit pour illustrer les espoirs de nos ennemis. On aurait tort de négliger des avis de cette importance...

Comment notre confrère s'est-il procuré pareil document ? C'est son affaire. L'essentiel est que ce document soit connu pour exciter la méfiance de la Conférence !...

Voici la lettre :
Les événements suivent le cours prévu dans ma lettre du 12 janvier. Alors, je te disais : « L'Épée du maréchal Foch a été remise au fourreau ; désormais nous n'avons plus rien à craindre de la France et trois alliés nouveaux nous arrivent qui vont renforcer nos Ukrainiens et nos bolcheviks. » Ces trois alliés sont :

1° (censuré)

2° La délicate étourderie des Français, nos bons voisins, qui, comme on pouvait l'attendre, ne voient rien aujourd'hui au delà de la reprise provisoire de l'Alsace-Lorraine. Dans leur joie, ils ne voient rien de ce qui se passe en Orient, négligent les progrès que le bolchevisme réalise de tous côtés (voient Longuet, Loriot, Sadoul et leurs amis), abandonnent à leur sort ces Polonais qu'on pouvait si aisément secourir et y a un mois et ont jusqu'à oublier nos usines, notre démobilitation, nos voies ferrées, menacées d'un rigide contrôle par Foch au moment de l'armistice. Vive l'esprit français, mon cher Gustave ! Avant 1925, nous serons à Paris dans de favorables conditions.

3° Les méthodes ordinaires de la diplomatie française... On va nommer des masses de commissions qui ne ficheront rien (en français dans le texte). On fera des discours enflammés. Les décisions énergiques seront remises au lendemain. En attendant, le bolchevisme montera, la barrière polonoise-roumaine s'écroulera, etc.

La lente et aimable diplomatie française, je la répète, est le meilleur auxiliaire de l'Empire allemand, qui renâtra plus rapidement qu'on ne pense.

Billow avait bien raison de répéter à Ebert, le 24 décembre : « Dès que Foch ne commandera plus, les bonnes cartes nous reviendront peu à peu ! »

On reste stupide devant pareille confiance dans une revanche annoncée pour un avenir prochain et considérée comme certaine, grâce à « notre délicate étourderie » !

Et pourtant, quand on relit ces lignes avec attention, on se demande si notre confiance excessive et les manœuvres de nos bolchevistes — acclamés par Kuhlmann ! — ne justifient pas, dans une certaine mesure, les espérances de nos ennemis.

D'autres extraits de journaux allemands doivent nous mettre sur nos gardes. L'organe du parti socialiste allemand, par exemple, le *Freiheit* écrit :

« Le général Von Lettow-Vorbeck, commandant les troupes de l'est africain allemand, vient d'être reçu triomphalement à Berlin : dans toute la presse bourgeoise, il y a une violente propagande en vue de cette réception. Nous nous élevons avec vigueur contre les intentions qui ont guidé les promoteurs de ces fêtes. Celles-ci ont eu lieu dans un but bien déterminé : les officiers fidèles à l'ancien régime forment une vaste conspiration et ils veulent mettre à la tête de leur mouvement contre-révolutionnaire non pas Hindenburg, mais Lettow-Vorbeck. De là les commentaires enflammés, de là le silence qui est fait autour de nos révélations sur le complot militariste. »

Voilà un autre avertissement qu'il serait imprudent de négliger : Les militaristes allemands ont sous la main le chef qui remettra sur pied la machine de guerre. Evidemment la chose ne

sera pas très facile, les Alliés ayant annoncé leur formelle intention de limiter à cent mille le nombre des soldats allemands. Mais l'histoire est là qui établit avec quelle aisance nos ennemis s'entendent à violer leurs engagements. Et précisément à l'heure où la Conférence se préoccupe de limiter les effectifs de l'armée que l'Allemagne sera autorisée à garder, on organise, là-bas, la préparation militaire intense. Le fait est signalé avec complaisance par le *Vorwärts* lui-même, qui prétend, cependant, être un journal hostile au militarisme. Ecoutez-le :

« L'instruction donnée pendant le temps des études jusqu'à la quinzième année, se bornera à soigner d'une manière particulière la culture physique de l'enfant. Il faudra, de toute nécessité, réserver à cette culture plus de place qu'on ne le faisait auparavant dans l'emploi du temps. Tel sera le premier degré de la préparation. »

« Il semble que le second degré doive commencer après la quinzième année accomplie, pour aller jusqu'à la fin de la vingtième. Le mieux, en pareil cas, serait que l'instruction militaire fut combinée avec les cours d'enseignement dans les écoles où l'adolescent poursuit ses études ; dans les écoles secondaires, elle commencera à partir de la seconde. Il est absolument indispensable de lui consacrer au moins une après-midi par semaine et deux dimanches par mois. Aux exercices de gymnastique qui seront désormais subordonnés au point de vue militaire se rattacheront spécialement les marches. On devra augmenter peu à peu la longueur et la durée des marches ; on pourra même les exécuter avec un sac légèrement chargé. On gagnerait à couper les marches par des théories destinées à montrer en quoi consistent les accidents du terrain et comment on peut les utiliser ; ces démonstrations seraient particulièrement profitables aux jeunes gens des villes ; on les compléterait par des exercices d'application sur le terrain choisi pour les marches. En outre, au cours de cette période, on devrait apprendre à l'adolescent le maniement du fusil et l'exercice du tir. On fera bien tout d'abord de laisser, dans cette voie, libre cours à l'initiative privée qu'on s'efforcera seulement de soutenir au moyen de subventions et de récompenses de toute nature. »

Il importe également de favoriser la création du plus grand nombre possible de sociétés de tir particulières.

« Le troisième degré de la préparation militaire est réservé en dernier lieu aux écoles de recrues proprement dites. L'instruction y sera donnée par des Officiers et Sous-Officiers de carrière. »

De sorte que si l'Allemagne ne possède, de par ses engagements, qu'une armée de métier de cent mille hommes, elle aura néanmoins astreint toute sa population mâle à un entraînement militaire qui durera de la plus tendre enfance « jusqu'au début de la vingtième année ». Au total, le militarisme prussien sera, dans quelques années, aussi redoutable qu'il était en 1914.

Voilà la réalité.

Il n'est pas possible de supposer que nos plénipotentiaires, prévenus par la lettre de Kuhlmann en particulier, et par d'autres documents qu'on n'est pas tenu de communiquer au public, n'aient pas pris toutes les précautions voulues pour ruiner les cyniques projets des Barbares.

Il ne sera pas dit que nos commissions ne « ficheront rien » !... Clemenceau et Foch imposeront des mesures qui garantiront la France contre tout retour agressif.

En tout cas, plus que jamais, une clause s'impose : dresser la barrière du Rhin entre les Allemands et la Civilisation. Cela devient la base nécessaire à une paix solide et de longue durée.

Personne ne peut plus en douter.

Le mensonge, la mauvaise foi, l'infatigable louché, restent les armes de prédilection de nos ennemis. A l'heure actuelle, dans l'espoir d'obtenir de l'Entente des adoucissements aux conditions de paix, ils rééditent la comédie de la faim. « Ravitaillons-nous,

disent-ils aux Alliés, sinon, irrité par les privations, le peuple allemand versera dans le bolchevisme, l'Allemagne deviendra un vaste foyer d'incendie révolutionnaire et le feu vous gagnera à votre tour ! »

Bataille, comédie et chantage, voilà la vérité. Il se peut que certaines denrées soient rares en Allemagne, mais les Barbares ne sont d'aucune manière à la veille de la famine. Le nord de la France et la Belgique connaissent des jours autrement pénibles que les provinces boches ! Il est certain, d'après des témoignages irrécusables, que les vivres abondent en certaines parties de l'Allemagne, mais qu'ils ne circulent que secrètement et frauduleusement.

L'Allemagne n'a pu épuiser encore sa dernière récolte et, en évacuant la France et la Belgique, elle a amené tout le bétail du pays. Elle tire aussi quelque chose des pays voisins limitrophes.

Ce sont là des faits qui contredisent singulièrement les affirmations de Berlin.

Aussi bien, nous avons un témoignage précis et tout à fait concluant. L'évêque anglican Frodsham, de Gloucester, vient de parcourir la zone de l'Allemagne occupée par l'armée britannique. Dès son retour il a adressé au *Times* une longue lettre qui souligne la singulière fourberie des Barbares. Non seulement l'évêque anglais atteste que ce qu'il a vu contredit les affirmations teutonnes, mais il a causé avec de nombreux allemands, et il a la conviction absolue que les plaintes de nos ennemis ne sont pas fondées.

« Supposer que la population meure dans les rues des villes occupées ; c'était complètement faux quand je me trouvais en Allemagne. En certains cas, les enfants avaient l'air anémié, mais ils ne manquaient point de vivacité. Au contraire, ils avaient l'air de devenir à la fois grossiers et indisciplinés. Pour des raisons évidentes qui leur sont propres, les Allemands qui n'ont parlé de la question des vivres ont fait grand état de leur disette ; mais ils se plaignaient bien plus amèrement que des voisins obtinssent plus que leur dû. »

« Je suis allé en Allemagne croyant que le manque de vivres était aigu ; je suis revenu avec le sentiment que c'est la distribution des vivres qui est surtout défectueuse. Il est probable que l'on sera obligé de compléter les approvisionnements allemands, bien que cela ne doive point se faire dans la mesure où certains philanthropes généreux, que je crois induits en erreur, vaudraient nous faire supposer. Mais il y a une chose dont je suis sûr ; si l'on veut supprimer les véritables difficultés qui s'opposent à l'alimentation des Allemands, il faut que les Anglais régulent et contrôlent la distribution. Sans quoi les riches obtiendront plus qu'ils ne devraient et les pauvres moins qu'ils n'ont besoin d'obtenir. »

Ce témoignage a une valeur qu'il est superflu de souligner. Les Allemands mentent en affirmant qu'ils meurent de faim, c'est hors de doute. Il convient donc de ne pas tomber dans le piège que nos ennemis tendent, une fois de plus, à l'Entente.

Qu'on améliore le ravitaillement des Boches, soit, mais à condition que nos provinces du nord et la Belgique soient d'abord servies et que les conditions imposées à Berlin par les vainqueurs soient scrupuleusement exécutées. Agir autrement serait nous préparer un rôle de dupes.

Évitons la « délicate étourderie » que les Barbares espèrent mettre à profit !... A. C.

INFORMATIONS

Les avatars de Harden

« Reconnaissons nos torts ! »

Harden n'est plus le féroce francophile de 1914, il conseille à ses compatriotes une humble soumission. Reconnaissons nos torts, dit-il, et brisons avec l'esprit d'hier, si nous voulons que l'Allemagne vive : « Nous avons combattu comme des criminels », nous devons supporter les conséquences de nos actes.

Bon conseil que les Boches feront bien de suivre !...

La paix prochaine

Nous avons annoncé mardi, en dernière heure, que MM. Clemenceau, Wilson et Orlando avaient prié M. Lloyd George de retarder de 15 jours son retour à Londres. On pense que dans ces conditions la signature de la paix pourrait être prochaine.

Le rapport de Foch est adopté

Le but se rapproche en effet. La Conférence a adopté le rapport de Foch.

Désormais, l'Entente sait comment elle envisage le désarmement de l'Allemagne dans l'ordre militaire, naval et aérien, et comme sa volonté va s'exprimer catégoriquement, on ne prévoit aucune résistance sérieuse de l'ennemi. Il ne s'agit plus que de notifier à ce dernier les résolutions adoptées.

La reddition de la flotte autrichienne

Les navires que le gouvernement d'Autriche-Hongrie doit livrer à l'Italie, arriveront à Venise le 22 mars.

L'Allemagne au point de vue naval

L'Allemagne conserverait seulement 6 cuirassés, 5 croiseurs, 12 destroyers, 26 torpilleurs, 50.000 hommes d'équipages. Les forteresses du front seront démantelées.

L'Allemagne doit payer

Malgré ses doléances, l'Allemagne possède une forte réserve d'or, deux milliards et demi, soit un dixième des disponibilités du monde entier. Cette réserve doit faciliter les emprunts de nos ennemis pour se libérer.

Sur cette question du règlement, tout le monde est d'accord. Au Parlement anglais, le colonel Lowther a soulevé un débat mouvementé au sujet de la question des indemnités de guerre. Il parla au nom de quatre cents membres du Parlement qui s'étaient engagés envers leurs électeurs à réclamer de l'Allemagne le paiement intégral d'une indemnité de guerre.

Le colonel Archer Shee et le général Surtees parlèrent après lui dans le même sens.

M. Bonar Law répliqua : « Il n'a jamais été dans les intentions gouvernementales d'exiger de l'Allemagne le remboursement total des frais de guerre, mais le cabinet est unanime à réclamer le maximum de ce qu'elle est capable de payer. J'espère que nous pourrions dans quelques semaines soumettre à l'Allemagne un chiffre d'indemnité qu'elle devra payer sans discussion, car à ce moment-là nous aurons la certitude qu'elle pourra s'acquitter de cette dette, à la condition qu'on la lui répartisse en plusieurs échéances. »

Ce pauvre Kaiser

Si la République (!) allemande est dure à la détente pour payer la casse, elle est plus large pour rémunérer le Bandit.

L'ex Kaiser ayant gémi sur la dureté des temps, le gouvernement allemand lui octroie 600.000 marks (une paille !...) pour payer ses dettes

La Démobilisation

Le 5 avril, 2.700.000 hommes auront été rendus à la vie civile. M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat de la démobilisation, continuera l'exécution de son plan jusqu'à la démobilisation de toutes les classes de réserves.

Mais cette exécution est subordonnée à des circonstances indépendantes de la volonté du sous-secrétaire d'Etat ; et les lenteurs, plus apparentes que réelles, disparaîtront dès la signature, qui est prochaine, des préliminaires de paix.

A ce moment, les Alliés, débarrassés du plus grave de leurs soucis, n'envisageront plus que la réduction rapide de leurs forces, qui seront ramenées aux effectifs appelés à constituer les armées d'occupation. Sur ce point, l'accord est déjà fait entre les Alliés.

En Russie

Série d'échecs bolchevistes

De nombreuses dépêches venues de Stockholm annoncent que la lutte

a repris sur tout le front lithuanien et letton. Partout les troupes de Lénine reculent après de graves défaites.

En Espagne

L'agitation reste sérieuse, particulièrement en Estramadure et en Andalousie.

A Xérès et à Valence des troubles sont signalés ; dans ce dernier centre, les patrons tulleiers et briquetiers ont décidé le lock-out.

Par contre, l'état de siège a été levé à Barcelone.

Espoir tenace !

On affirme que Constantin n'aurait pas renoncé à remonter sur le trône de Grèce.

C'est un espoir tenace qui sera suivi d'une cruelle déception !

Le procès Caillaux

On ne croit pas, aujourd'hui, que le procès Caillaux puisse venir en mal devant la Haute-Cour.

Chambre des Députés

Séance du 18 mars

Dans la séance du matin la Chambre s'est occupée du projet relatif au déclassement de l'enceinte de la ville de Paris. L'article 1^{er} est adopté et la suite de la discussion renvoyée à demain.

Dans la séance de l'après-midi on pose aux ministres de l'intérieur et de la justice des questions au sujet de l'incident Herriot. On décide que la question sera discutée de vendredi en huit.

Après discussion de quelques crédits additionnels, on reprend la question de la réforme électorale.

Plusieurs orateurs parlent pour et contre le scrutin actuel et la suite est remise à demain.

Séance du 19 mars

On poursuit la discussion du projet relatif au déclassement de l'enceinte fortifiée de Paris. Suite demain matin.

L'après-midi on reprend la discussion sur la réforme électorale.

Nombre d'orateurs prennent la parole et parlent pour ou contre la réforme sans que les arguments présentés paraissent modifier l'opinion de la Chambre.

Cela continuera ainsi jusqu'au vote, apparemment !...

Sénat

Séance du 18 mars

On poursuit la discussion du projet relatif à la suppression du travail de nuit dans les boulangeries.

Séance du 19 mars

On discute toujours le travail de nuit dans les boulangeries.

On passe à la discussion des articles. Suite à la prochaine séance.

CHRONIQUE LOCALE

La réorganisation de la police

Les malandrins recommencent leurs méfaits dans notre ville ; il y avait quelque temps qu'ils n'avaient pas fait parler d'eux. Et c'était même étonnant, car, d'après même les résultats des enquêtes ouvertes par la police, la mauvaise graine ne manquerait pas sur nos pavés.

Aussi bien, l'on dit que bien qu'on constate un trop grand nombre d'officiers dont les ressources sont problématiques, on ne parvient pas souvent à mettre la main au collet des individus, professionnels de la pince et du rosignol.

A vrai dire, cette constatation ne saurait comporter une critique contre la police de nos petites cités. Depuis longtemps, — et nous avons eu l'occasion de le dire, — on peut déclarer que le service de police n'existe pas. Agents, gardes-champêtres occupés à toutes sortes de commissions, à la confection et à la distribution de paperasses, excepté à la surveillance de la ville.

Cet état de choses n'échappe à personne, et comme on le sait, la municipalité s'en est préoccupée dans la dernière séance du Conseil municipi-

pal, en décidant d'accepter le projet du ministre de l'intérieur sur la réorganisation de la police.

D'après ce projet, le nombre des agents serait augmenté et, en outre, au lieu de laisser à deux gardes-champêtres la surveillance d'un territoire assez étendu, il serait créé des agents ruraux qui auraient un rôle bien défini en restant à la campagne pour empêcher les vols des récoltes trop fréquents dans nos régions isolées.

Mais l'intérêt du projet ministériel est tout entier dans cette précision, à savoir que les agents de police dans les villes n'auraient pour mission que celle qu'ils auraient dû toujours avoir : surveiller, faire des rondes, enquêter.

« On ne voit jamais aucun agent dans les rues, pendant la nuit ; les malfaiteurs peuvent librement agir. » C'est ce que l'on entend dire, répéter au lendemain d'un vol, d'une agression nocturne.

En supposant que cela soit vrai, il n'est possible qu'il en soit autrement. Comme nous le disions, les agents sont occupés à tout autre service qu'à celui de la surveillance, et au surplus, ils sont 4 à où ils devraient être dix.

Signaler que le recrutement des agents n'est pas dans nos petites agglomérations très facile, et si l'on veut prendre la peine de se renseigner sur le traitement qui est alloué à ces agents, on le comprendra.

En améliorant la situation matérielle de ces humbles et utiles serviteurs, le projet ministériel facilitera ce recrutement, et en même temps, il imposera aux agents des obligations de service que vraiment, on ne peut guère exiger de ceux qui, jusqu'à ce jour, non seulement sont sur pied du matin au soir pour des besognes diverses incompatibles même avec le service de police, mais ne touchent que des traitements de famine.

A ces divers points de vue, le projet paraît excellent. Il y a un point, cependant, qui pourra donner matière à réflexion : c'est le dessaisissement du maire des pouvoirs de police qui, à l'avenir, appartiendraient aux préfets et aux sous-préfets.

Là-dessus, quelques réserves mériteraient d'être faites. Les préfets et sous-préfets passent si rapidement d'un département dans l'autre qu'ils n'ont pas bien le temps de connaître les mœurs, les sentiments, l'esprit des populations. Il faut du tact, beaucoup de tact pour calmer certaines effervescences, des incidents insignifiants qu'une intervention trop brutale peut rendre graves. Il faudrait se garder d'entretenir une garde prétorienne. Jusqu'à ce jour, les maires ont su en préserver les populations.

Néanmoins, une réorganisation de la police s'impose, dans l'intérêt des populations de nos villes et de nos campagnes : le nombre et l'audace des malfaiteurs s'accroissent chaque jour et, malheureusement, si pour mettre un terme à leurs exploits la bonne volonté de nos gardiens est réelle, leur impuissance est trop manifeste. Il est temps de purger nos petites cités des dangereux individus.

L. B.

Préméditation Boche

L'EMPLOI DES PRISONNIERS ENNEMIS
Petit à petit les preuves de la préméditation allemande dans l'offensive industrielle et économique menée conjointement avec celle de guerre contre nous et la Belgique, viennent au grand jour de l'histoire. Dernièrement, c'était le ministère français qui divulguait un plan d'ensemble longuement mûri et réfléchi, avant d'être mis à exécution, pour déterminer comment serait conduite la dévastation de nos richesses industrielles du Nord.

Et voici que ces jours-ci on a trouvé à Bruxelles des documents officiels boches relatifs à un consortium de démolitions (Abbaukonzern) de toute l'industrie du Nord de la France et de la Belgique, qui ne laisse aucun doute au sujet des projets de l'Etat-Major et de l'industrie allemande.

Un inventaire des richesses des pays visés avait été dressé, avec fiches de différentes couleurs. Un organisme dépendant du Ministère de la guerre allemand « le Wumba » sorte d'office de ravitaillement en armes et munitions, était le dispensateur des richesses économiques volées en pays envahis. C'est à lui que devaient s'adresser ceux qui voulaient acquérir une partie des débris enlevés à notre industrie.

Le département de la guerre avait sa part dans les ventes de ces vols. Par ce canal on pourra retrouver les bénéficiaires. Aussi les houillères allemandes en 1917 eurent une partie des matières de leurs concurrents belges et français... Les travaux de démolition étaient enregistrés mois par mois, et contrôlés officiellement.

Dans ces conditions, il va devenir plus facile d'établir la liste de ceux chez qui on devra exercer des reprises en nature, et aussi d'établir le retrait des gains réalisés par l'empire allemand par la réalisation des vols effectués par ses troupes.

Undetail régnant entre tous montre que pour l'accomplissement de ces pillages, les boches employaient des ouvriers français et belges qu'ils contraignaient à ce travail.

Aujourd'hui ces gens ont le toupet de protester contre l'emploi de prisonniers militaires employés par nous, — avec quelle trop grande mansuétude, tous ceux ayant été dans les régions envahies le savent — à la reconstitution des pays ruinés.

Et le plus humiliant, c'est qu'il se trouve chez nous des hallucinés ou des stipendiés pour soutenir leurs réclamations au nom de prétendus loix humanitaires.

En vérité, conclut le Comité Duplex, semblable spectacle est écœurant.

Il était bon de citer ces détails donnés avec précision. Ils permettent de revenir sur l'inévitable audace des Boches qui affirmait que nous traitions leurs prisonniers en esclaves!

Les habitants de notre bonne ville sont fixés sur la besogne écrasante qu'on impose aux Boches de chez nous : ces prisonniers, débordants de santé, ont fait, pendant longtemps, le pénible travail de mélanger des farines; aujourd'hui, ils déchargent avec une sage lenteur, les sacs qui arrivent à la salle Solminiac.

On affirme que la sueur des cantonniers est une chose fort rare... moins, à coup sûr, que la sueur des Boches. Nous ne protestons pas. On mène ces gaillards avec bonté. C'est conforme au tempérament français, mais qu'on ne vienne pas nous dire qu'on les fait travailler comme des esclaves!!!!

Ebert peut venir se rendre compte lui-même!

L'appel de la classe 20
La classe 1920 a été révisée au printemps de 1918 pour être incorporée à l'automne de la même année. Mais différentes considérations ont conduit à reculer la date qu'on avait prévue pour son incorporation. Il est possible que des raisons militaires aient amené le gouvernement à décider qu'elle sera appelée à une date antérieure au 1^{er} octobre 1920, date légale fixée par la loi de 1913.

La date des élections
La *Politique* publie la note suivante : Est-il vrai que le gouvernement, quel que puisse être le vote de la Chambre sur la réforme électorale, aurait arrêté en principe, pour le mois de juillet, la date des élections législatives, ce qui impliquerait la démobilitisation complète de toutes les classes de la réserve de l'active au 30 juin prochain?

La viande baisse... à Paris
La hausse qui avait immédiatement suivi la suppression de la taxe de la viande, disent les journaux, a eu la conséquence qu'était à prévoir. Elle a encouragé les expéditeurs et l'arrivage est devenu plus important en gros bœufs à la Villette. Malgré une baisse de 300 à 400 francs par tête, en moyenne, il est resté plus de 1.300 animaux vendus.

La distribution du frigo a coupé la vente aux échaudoirs et dans les étaux des détaillants. C'est là un beau succès du système demandé par les

commerçants intéressés, système adopté par M. Vilgrain.

La baisse porte également sur le veau et sur le mouton; mais le prix du porc est sans changements. Il en est de même aux Halles, où les apports de viandes foraines ont été considérables. On a enregistré une baisse variant de 0 fr. 50 à 2 fr. 50 par demi-kilo, tant sur le veau et le mouton que sur le bœuf.

Toutefois, on signale que la hausse persiste sur les foires régionales, à cause d'une demande très active pour les villes du Midi.

Le remède : distribuer du « frigo » dans le Midi, comme à Paris.

On y songe pour Cahors! Espérons que le premier envoi ne tardera pas.

Le prix de la vie baisse de 10 % à Londres en un mois
Le « Labour Gazette » publie des statistiques qui indiquent clairement que la courbe ascendante du prix de la vie a atteint son maximum et commence à redescendre d'une façon appréciable. Depuis le commencement de février, les prix de la viande, de la margarine et des œufs ont subi des réductions, et au 3 mars, le prix moyen des denrées alimentaires pour la vente au détail est supérieur de 120 % à celui de juillet 1914, alors qu'au commencement de février il lui était supérieur de 130 %.

Espérons que c'est un simple début et que la baisse va s'accroître... et se généraliser.

Citation à l'ordre du jour
Le général commandant la 5^e division d'infanterie coloniale, cite à l'ordre de la division le lieutenant Jarry, Clément-Louis, du 20^e bataillon de tirailleurs sénégalais.

« Excellent officier, très allant et d'un moral très élevé. A exercé le commandement d'une compagnie sénégalaise pendant les opérations offensives de septembre 1918 en Orient et s'est dépensé sans compter pour obtenir le maximum de rendement de son unité en toutes circonstances. A fait preuve de bravoure, d'entrain, d'énergie et de réelles aptitudes au commandement d'une unité sénégalaise. »

C'est la 4^e citation, dont une à l'ordre de l'armée, à l'actif du jeune lieutenant.

Toutes nos meilleures félicitations à notre vaillant compatriote qui est le fils de notre confrère Jarry, correspondant-rédacteur du *Télégramme*.

Promotion
Par décision du 6 mars 1919, M. Raphaelon, sous-lieutenant au 7^e est nommé lieutenant, à titre temporaire, pour prendre rang au 1^{er} août 1918.

Nomination
Par décision ministérielle du 15 mars 1919, l'adjudant maître-armurier Colombani, du 51^e d'artillerie, passe au 7^e d'infanterie, en remplacement de l'adjudant Coudret qui passe au 7^e hussards.

Médaille militaire
Est inscrit pour la médaille militaire : Dat Marcel-Frédéric, sergent (réserve) à la 2^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : excellent sous-officier plein de courage et d'entrain. Le 5 mars 1915, s'est particulièrement distingué en entrant un des premiers dans une tranchée enlevée à l'ennemi. A été grièvement blessé, le 8 septembre 1915, en contribuant à repousser avec sa demi-section une violente attaque ennemie.

Conseil de guerre de la 17^e région
Le conseil de guerre de la 17^e région a condamné le soldat Guillaume-Paul-Gaston Larenne à 18 mois de prison avec sursis et à 3.000 francs d'amende sans sursis.

En septembre 1917, Larenne étant au front, déclara qu'il avait travaillé de 1909 à 1914, comme ouvrier mineur de fer aux usines de Fumel, ce qui lui valut d'être immédiatement détaché aux mines de Marles.

Or, peu après, cette déclaration fut reconnue fautive. Larenne exerçait, avant la guerre, la profession de terrassier.

La dame Plagès, de Soturac, qui avait délivré à ce soldat, un certificat de complaisance, était également poursuivie. Elle a été acquittée.

Chemin de fer d'Orléans
A partir du 1^{er} avril prochain, le train mixte 223, partant de Brive à 19 h. 02, desservira la station de Cazouville (passage à 20 h. 47-20 h. 48), arrivée à Gourdon à 22 h. 34.

Conférence
Nous rappelons que M. Cambon, professeur au Lycée, donnera samedi prochain, à 8 h. 1/2 du soir, à la Bourse du Travail (place Rousseau), une conférence sur « Le Bolchevisme et l'Organisation Anglaise ».

La conférence est patronnée par « Le Comité des grandes Associations » contre la propagande ennemie. Elle sera présidée par un des membres du Comité local.

Toutes les organisations ouvrières sont invitées à assister gratuitement à cette causerie.

Les hommes en sursis n'ont pas droit aux 52 fr.
Les hommes qui, à des dates variables, ont été mis en sursis n'ont pas droit à l'indemnité de 52 fr. Les dispositions relatives à l'habillement des démobilisés ne s'appliquent qu'aux hommes présents aux armées ou dans les dépôts, exception faite des mobilisés agricoles travaillant en équipe (catégorie B). Le bénéfice n'en est donc pas étendu aux hommes en sursis à la terre ou aux divers titres sur leurs gains ont pu, comme les non mobilisés, prélever ce qui était nécessaire à l'entretien de leurs effets.

Les gamins abusent
De divers côtés des propriétaires viennent nous prier de signaler une situation qui doit prendre fin. Le soir, à coups de cailloux, des gamins s'amusaient à briser les carreaux des bacs de gaz ou des fenêtres. C'est d'abord un jeu stupide qui se traduit par des pertes importantes pour les propriétaires, c'est ensuite un amusement qui n'est pas sans danger pour les habitants des locaux visés.

Il y a longtemps, hélas ! qu'il en est ainsi. Nous pourrions signaler maint immeuble isolé, totalement abîmé par des gamins réfugiés à Canrobert; nous avons jusqu'ici renoncé à parler de ces dégâts, ne voulant pas mettre en cause des réfugiés. Mais, vraiment, l'audace de ces enfants s'accroît d'une façon exagérée et peut-être conviendrait-il que la police leur fit les observations qui s'imposent!

Il est probable, d'ailleurs, que les réfugiés ne sont pas les seuls coupables. Raison de plus pour mettre un terme aux dégradations.

Foot-ball Rugby
Dimanche dernier, la « Quercynoise » a triomphé des « Joyeux » (Lycée de Tulle), champions de l'Académie de Clermont-Ferrand, par 3 points (un essai : Rosset) à 0. Partie intéressante, chaque équipe pratiquant le jeu ouvert. Supériorité des potaches cadurciens en avant où le jeune Imbert se signala particulièrement.

Les demis et les trois-quarts firent à peu près jeu égal. L'arrière Théron fut tout simplement merveilleux et peut-être le meilleur des treize.

Il nous reste à remercier le nombreux public qui se pressait sur les touches et dont la présence est un précieux encouragement pour nos jeunes joueurs.

Retraités proportionnels du Lot
Le Bureau du Comité informe ses membres adhérents qu'il a été reçu en audience, le 16 courant par M. de Monzie.

Après un exposé succinct des revendications du Comité, M. le député de Cahors a promis de s'intéresser à sa cause et d'intervenir auprès du Gouvernement, lors de la discussion de la loi des Finances.

Le Bureau a adressé à M. Bécays, député de Figeac, une demande pour le prier de joindre ses efforts à ceux de M. de Monzie, afin que les retraités proportionnels obtiennent une juste réparation.

Le Président, BORREDON, Cremps
Le *Matin* du 18 mars publie un intéressant article sur « le retour à la terre des soldats aveugles ».

Notre confrère donne plusieurs lettres de glorieux mutilés qui rennaissent à la vie en constatant qu'ils peuvent se rendre utiles à la campagne et se créer une existence qui n'est pas dépourvue de joie.

J'ai été très malheureux, dit l'un d'eux, tant que je me suis cru un être inutile; j'étais déprimé et sans volonté, mais je sais que je peux faire tous les petits travaux de la terre. J'ai retrouvé toute mon énergie et je suis l'homme que j'étais avant.

Le tout est illustré par un cliché représentant un aveugle fauchant. Au-dessous de la gravure cette ligne : Malgouère, soldat aveugle, fauchant sa prairie à Cremps (Lot). Le fait valait d'être signalé!

Saint-Cyprien
Conférence. — Dimanche M. Cambon, professeur au Lycée Gambetta, délégué de l'Union des grandes associations françaises contre la propagande ennemie, a fait à la mairie une conférence sur le sujet suivant : « Souvenons-nous et soyons vigilants. »

autres, il était généreux; pour les autres, il était prodigue. Grand, superbe, admirablement beau, il avait tout offert : sa jeunesse, sa fortune, l'existence heureuse qui s'ouvrait devant lui, à la cause qu'il voulait servir, qu'il aimait. Cette vie sans tache forçait à l'admiration ses ennemis eux-mêmes.

En l'apercevant, Laverdac lui dit : — Vous ! Arthez. Vous, ici !... Prisonnier ! Je vous croyais à Paris... — J'y étais. Mais à la première nouvelle du coup d'Etat, je suis venu ici soulever nos paysans, mes compatriotes, regardant cette tâche comme un devoir. On nous a mitraillés, on m'a arrêté; coupable d'avoir défendu la République, j'attends qu'on me fasse expier mon crime. Mais vous ? Etes-vous donc devenu des nôtres ?

Laverdac conta son histoire, qui lui semblait assez mystérieuse. On n'avait eu, à tout prendre, non seulement aucune bonne raison, mais encore aucun intérêt, à l'arrêter. En cherchant, il ne trouvait réellement pas à compter un seul ennemi personnel parmi les gens de l'autorité.

— C'est notre force ou notre faiblesse, disait Laverdac, que nous passons, à travers les événements, sans nous y mêler, nous les dissipés et peut-être les inutiles. Nous avons notre conscience aussi, sans nul doute, mais elle murmure plutôt qu'elle ne crie : « Cela est sublime ou cela est odieux. » Je vous ai toujours envié, Arthez, j'ai toujours dit que s'il y

Le drapeau des Alsaciens-Lorrains

Notre confrère de la *Dépêche* publie l'information suivante : Les Alsaciens-Lorrains en détachement dans le Haut-Rhin, groupés par les soins de notre compatriote d'adoption M. Scheneegans, avaient ouvert une souscription pour avoir un drapeau.

La vénérable sœur de notre immortel compatriote, Mme Lérès-Gambetta, s'empressa de répondre à leur appel et adressa une somme de 100 fr. au commandant du détachement de prisonniers rapatriés d'Allemagne.

M. Scheneegans accusa réception de l'envoi en remerciant chaleureusement Mme Lérès-Gambetta de sa généreuse souscription, qui était suffisante pour l'achat du drapeau, commandé à Lyon et où seraient gravées les initiales du grand patriote.

Le détachement des Alsaciens-Lorrains a été dissous et Mme Lérès-Gambetta a été informée par l'officier inspecteur de ce groupement, qu'en exécution des ordres du ministre de la guerre, en date du 21 février, qui donne satisfaction au désir qu'elle avait exprimé, le drapeau qu'elle avait eu l'amabilité d'offrir aux Alsaciens du dépôt de Saint-Rambert-sur-Loire, avait été remis à M. le conservateur du musée historique de la ville de Strasbourg.

Sur les Allées
Chaque jour, les promeneurs qui fréquentent les Allées Fénélon, peuvent voir des groupes de gamins qui jouent « aux sous ». Le mal ne serait peut-être pas bien grave si, de temps à autre, on n'apercevait se mêler aux groupes d'enfants des individus d'un certain âge, des oisifs, qui prennent également part au jeu et qui n'y perdent pas.

Les promeneurs s'étonnent que des mesures ne soient pas prises pour mettre fin à ces parties, dont les amateurs, jeunes et vieux, sont de plus en plus nombreux.

Qui l'a perdue ?
Mardi dernier, le jeune Fau Maurice, âgé de 12 ans, demeurant n° 3, rue Nationale, élève du cours complémentaire de la rue du Président Wilson, a trouvé une alliance qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Dans les chemins de fer
On mande de Londres que Lloyd George, au cours de son entrevue avec Thomas a déclaré que le gouvernement serait prêt à nationaliser les chemins de fer. Un projet de loi serait soumis au Parlement dans le plus bref délai.

Dans les mines
Parlant à la Chambre des Communes, le ministre Bonar Law a déclaré que 50.000 mineurs sont en grève dans le sud du Pays de Galles.

L'action bolcheviste
Chez les Spartakistes
Le correspondant à Berlin du *Daily Mail* affirme que la délégation spartakiste qui quitta Berlin récemment est arrivée à Petrograd. Elle a l'intention de tenir les Spartakistes au courant des préparatifs bolchevistes en vue de l'offensive projetée contre l'Allemagne.

Cette offensive bolcheviste coïnciderait avec de nouveaux troubles en Germanie. La prise de Vienne serait un des objectifs de l'invasion.

Les Boches songent à résister
De Copenhague : Isoske et le général Winterfeld sont arrivés à Kolbert pour conférer avec Hindenburg sur la défense de la frontière orientale allemande contre l'invasion bolcheviste.

Sur mer
D'Helsingfors : D'après des réfugiés de Cronstadt, le gouvernement des Soviets a ordonné de réparer les unités de la flotte qui furent désarmées.

Les Bolchevistes semblent projeter des attaques navales pour le printemps. Ils économisent, dans ce but, houille et naphte.

Mais les désertions bolchevistes s'accroissent!
D'Helsingfors : Les désertions dans l'armée rouge des Soviets du front septentrional augmentent rapidement. On a nommé un Comité spécial afin d'enrayer les désertions.

Le propriétaire-gerant : A. COUÉSLAND

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Sommaire du numéro du 15 mars
Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE
Abbé Vetterlé, ancien député au Reichstag et à la Chambre d'Alsace-Lorraine, crimes et châtements (III) En Alsace. — André Michel, de l'Académie des Beaux-Arts, VI. On en est et ce qui deviendra la cathédrale de Reims. — Général Cherilly, le Rhin frontière militaire de la France. — Henri Davignon, Jan Swallow (IV). — André Chaumex, le mouvement des idées. Le goût classique et la Société d'aujourd'hui. Discours de M. Henry-P. Davison, président de la Croix-Rouge américaine.

PARTIE ILLUSTRÉE
L'Instantané, partie illustrée de la *Revue Hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

REMERCIEMENTS
Monsieur et Madame THÉRON, boulangers; Monsieur Alexis THÉRON; Madame veuve DRULLES; les familles Victor THÉRON, BONNET, CALOIR, BORIE, CLERGUE, BESSOU, MANCHE et tous les autres parents remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Eugène-Jean-Louis THÉRON
Commis principal des Postes
Officier d'Académie,
Officier de l'Instruction Publique

Entreprise de Transports
M. CABANES Jules, Entrepreneur de Transports à Cahors, Rue Lastic, n° 10, démobilisé, se met de nouveau à la disposition de sa nombreuse clientèle pour tous travaux de transports.

Désirez-vous représenter une fabrique d'Huiles et Savon ?
Des Maisons de 1^{er} ordre vous feront des offres en écrivant à la Société Méridionale de Publicité
A SALON (Bouches-du-Rhône).

POUR LES RÉGIONS DÉVASTÉES. Habitations démolissables (Hygiène, Confort), MOBILISÉS ET MATÉRIEL AGRICOLE. LIVRAISON IMMÉDIATE. PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE. Catalogue illustré, Franco contre envoi 2 fr. en Timbres-Poste.
E. BOREL, 64, Quai National, PUTEAUX (Seine).

Etude de M^e CONTOU
HUISSIER A CAHORS
Samedi vingt-deux mars, à quatorze heures, Allées Fénélon à Cahors, il sera vendu aux enchères publiques deux chevaux bai et alezan, 1^{er} 63 et 1^{er} 65, provenant de la gendarmerie.
CONTOU.

MESDAMES,
DES HUILES, SAVONS et CAFÉS
PRESQUE AUX PRIX D'AUTREFOIS
Bidon postal 10 lit.
Huile d'Olive Supérieure... 56 fr.
Huile de Table douce... 54 fr.
Huile Comestible blanche... 50 fr.
Savon blanc 72 % huile... 36 fr.
— 60 — 34 fr.
Savon blanc mixte... 20 fr.
Copeaux Savons pour lessives, le sac 10 kil. 19 fr.

Postal 2k. 1/2 net
Café vert Supérieur... 16 fr. 50
Café torréfié... 20 fr. 25
Envoi franco contre remboursement.
Prix spéciaux par grandes quantités.
Adressez commandes Société Provisions Economiques, SALON (B.-d.-R.).

Grande Pharmacie de La Croix Rouge
En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphore Garnal
Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées
Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 11

LE PETIT JACQUES

PAR JULES CLARETIE De l'Académie Française

PREMIÈRE PARTIE

III
M. MORTAL

On venait seulement fouiller, interroger, dépouiller tous les tiroirs de la maison. On secouait et brisait toutes choses, prenant les papiers, comme si Laverdac eût conspiré et gardé des secrets d'Etat. Il y avait, avec les agents, à côté du commissaire de police, un homme qui, à mesure qu'on tournait et retournait les papiers, disait avec colère, en faisant claquer sa langue contre son palais : — Ce n'est pas ça ! ce n'est pas ça !

Celui-là Mme Laverdac ne le reconnaissait pas. Il n'était point du pays. Elle ne l'avait jamais vu. C'était Daniel Mortal.

Il se retira assez déconcerté, dépité et comme un chasseur qui vient de faire buisson creux. Le commissaire disait : — Je crois bien que M. le préfet aura assez de papiers comme cela.

Mais M. Mortal haussa les épaules. Lorsqu'ils furent partis, le fils de Laverdac, le petit Paul, tout pâle, mais qui ne tremblait pas, vint à sa mère, et sortant de dessous sa veste de velours bleu de ciel un portefeuille qu'il tenait dans sa main crispée :

— Tiens, dit-il, maman, c'est peut-être cela qu'ils cherchaient ? Mme Laverdac reconnut le portefeuille de cuir de Russie rouge que Laverdac portait habituellement sur lui.

— Ils l'ont fait tomber en touchant aux papiers, dit l'enfant. Alors je me suis penché, et là, tout près de la botte de ce monsieur qui avait l'air si méchant, et qui ne le voyait pas, je l'ai ramassé !

Mme Laverdac ouvrit le portefeuille : il ne contenait que des lettres sans importance, signées de noms amis, des invitations, des nouvelles du Tattersall. Parmi ces noms que Mme Laverdac connaissait bien, un nom inconnu, celui de Mortal. Elle lut machinalement. Mais ce n'était encore qu'une affaire de jeu : un débiteur qui reconnaissait sa dette et voulait la payer.

Mme Laverdac ne fit guère attention à la date. Elle allait rejeter ce portefeuille, lorsque par une sorte de superstition, elle dit : Non, et le garda. Il y avait encore sur les feuillets du carnet des notes de la main de Laverdac. La pauvre femme appro-

cha de ses lèvres ce papier que la main de Laverdac avait touché et, les yeux pleins de larmes, elle le baisa.

— Pourquoi pleures-tu ? lui disait le petit Paul. Crois-tu que nous n'alloons pas bientôt revoir papa ? — Qui sait ? fit-elle.

Laverdac avait été enfermé avec les insurgés, de pauvres diables de paysans qui, à la nouvelle du coup d'Etat, s'étaient armés et avaient voulu combattre. On les avait écrasés avec du canon. Les prisonniers, entassés dans les prisons trop étroites, étouffaient là, en attendant qu'on les fusillât ou qu'on les déportât. Avec eux, des maires de campagne, des avocats, des notaires, des rédacteurs de journaux. La bourgeoisie payait aussi sa dime au nouveau pouvoir.

Dans cette foule hâve où l'on pouvait compter plus d'un blessé, Laverdac reconnut un des hommes qui l'avaient toujours frappé d'une admiration profonde, sincère, absolue. C'était un médecin, un de ces médecins populaires dont la science profonde est toujours au service du pauvre. Il s'appelait Pascal Arthez. Son histoire, très simple, très obscure, était toute de dévouement, d'abnégation et de courage sans phrases. Arthez avait vingt fois voulu donner sa vie comme chaque jour il donnait sa science. Né riche, il était devenu pauvre. Il ne comptait que quand il s'agissait de lui. Mais alors il comptait en avare. Pour les

autres, il était généreux; pour les autres, il était prodigue. Grand, superbe, admirablement beau, il avait tout offert : sa jeunesse, sa fortune, l'existence heureuse qui s'ouvrait devant lui, à la cause qu'il voulait servir, qu'il aimait. Cette vie sans tache forçait à l'admiration ses ennemis eux-mêmes.

En l'apercevant, Laverdac lui dit : — Vous ! Arthez. Vous, ici !... Prisonnier ! Je vous croyais à Paris... — J'y étais. Mais à la première nouvelle du coup d'Etat, je suis venu ici soulever nos paysans, mes compatriotes, regardant cette tâche comme un devoir. On nous a mitraillés, on m'a arrêté; coupable d'avoir défendu la République, j'attends qu'on me fasse expier mon crime. Mais vous ? Etes-vous donc devenu des nôtres ?

Laverdac conta son histoire, qui lui semblait assez mystérieuse. On n'avait eu, à tout prendre, non seulement aucune bonne raison, mais encore aucun intérêt, à l'arrêter. En cherchant, il ne trouvait réellement pas à compter un seul ennemi personnel parmi les gens de l'autorité.

— C'est notre force ou notre faiblesse, disait Laverdac, que nous passons, à travers les événements, sans nous y mêler, nous les dissipés et peut-être les inutiles. Nous avons notre conscience aussi, sans nul doute, mais elle murmure plutôt qu'elle ne crie : « Cela est sublime ou cela est odieux. » Je vous ai toujours envié, Arthez, j'ai toujours dit que s'il y

avait parmi les gens que j'ai couvoyés un être supérieur et qui m'en imposait par sa vie droite et fière, c'était vous.

— Oui, répondait simplement Pascal Arthez, je crois que j'ai fait toujours ce que je devais faire.

— Au moins, reprenait Laverdac en riant, vous savez, vous, pourquoi vous êtes ici. Tandis que moi... Le hasard des réflexions, puis les déductions en quelque sorte mathématiques, une lueur d'abord vague, puis bientôt distincte et claire, toute une série de pensées, nées d'un seul mot, d'un seul nom, — Daniel Mortal, — mirent peu à peu Laverdac sur la voie. Il se rappela, à l'arrivée de Daniel, ses préventions quasi instinctives contre Mortal, dont il connaissait en partie la vie romanesque et louche, la liaison de cet homme avec le préfet, la lettre que Mortal avait écrite, la dette que le joueur malheureux devait payer. Il sembla à Laverdac que ces menus faits étaient si intimement liés à son inexplicable arrestation qu'ils devenaient presque à coup sûr, en être la cause.

— Ah ! par ma foi, dit Laverdac, si cet homme a fait cela, c'est un coup de maître.

Et il songeait à cette partie de cartes ainsi payée, soldée brusquement par un coup d'Etat.

— Qu'en dites-vous, Arthez ? demandait Laverdac. L'humeur chevaleresque d'Arthez

répugnait à croire à de telles infamies.

— Eh bien ! répétait Laverdac, vous verrez que j'ai deviné juste.

La rumeur publique, les on dit tout bas répétés par la ville, la chronique parlée (à défaut des journaux bâillonnés) commençaient d'ailleurs à rechercher pourquoi M. Laverdac avait été arrêté. Ce M. Mortal, dont on contait les exploits (entre autres la partie de cartes fameuse), et qui, par une rencontre bizarre, tenait justement le premier rang dans les conseils du préfet, sans autre titre que son amitié pour lui, ce Marseillais aux allures suspectes qui perdait deux cent mille francs dans une nuit, et qu'on retrouvait partout où la main de l'autorité venait s'abattre — ce conseiller élégant et terrible avait dû, se disait-on tout bas, jouer un rôle dans l'arrestation de Laverdac.

Les plus curieux firent alors demander à Mme Laverdac si elle avait connaissance d'une dette de jeu considérable et tout récemment payée à son mari par un inconnu. On ne disait point le nom. La démarche était faite timidement, car d'un pouvait se compromettre. Mme Laverdac répondit qu'elle ne savait rien, que Laverdac n'avait rien dit. Les affaires de Laverdac étaient assez embrouillées pour qu'elle pût tout ignorer et Laverdac aimait assez à s'en occuper seul.

(A suivre).